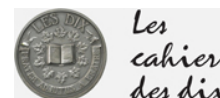


Les Cahiers des dix



Les origines lointaines de la «Société des Dix»

Roger Le Moine, S.R.C.

Number 52, 1997–1998

Index général 1936-1996

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1012950ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1012950ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Éditions La Liberté

ISSN

0575-089X (print)

1920-437X (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Le Moine, R. (1997). Les origines lointaines de la «Société des Dix». *Les Cahiers des dix*, (52), 23–42. <https://doi.org/10.7202/1012950ar>

LES ORIGINES LOINTAINES DE LA «SOCIÉTÉ DES DIX»

par ROGER LE MOINE, s.r.c.

Il convenait de rappeler dans ce numéro spécial des *Cahiers des Dix* l'existence de la Société des Dix d'Ottawa et de celle de Québec, même si les documents les concernant sont peu abondants. Car ces deux groupements ont en quelque sorte préfiguré la Société des Dix d'aujourd'hui. Elles lui ont prêté leur nom ainsi que certains de ses usages.

La Société des Dix d'Ottawa

Les fonctionnaires qui s'établirent à Ottawa au moment de la Confédération recherchèrent vainement, dans cette capitale nouvellement fondée, l'équivalent des milieux intellectuels et sociaux des villes de Québec et de Montréal qu'ils avaient quittées. Pour tromper leur ennui, certains d'entre eux décidèrent de se réunir régulièrement afin d'échanger sur les sujets les plus divers et de discuter, de façon sérieuse ou légère, de questions littéraires, historiques et scientifiques les intéressant¹. Joseph Marmette note très justement : «Tous les mercredis soir nous rassemblent chez chacun de nous, à son tour, pour lire et causer, fumer des pipes et nous faire une pinte de bon sang durant deux ou trois heures en oubliant les ennuis de la vie

1. Il ne s'agit pas uniquement d'un club social comme l'a prétendu J.-A. FORTIER, «Séance du club des Dix» *La Presse*, 27 février 1928.

(...)»². Telle a été l'origine du «Club», du «Cercle» ou de la «Société des Dix», car les trois appellations ont été indifféremment utilisées.

Les membres fondateurs sont Ubald Beaudry, avocat, Alphonse Benoît, major des Voltigeurs, Léandre Coyteux-Prévost, médecin, Alfred Duclos-De Celles, bibliothécaire adjoint puis bibliothécaire-en-chef de la Bibliothèque du parlement et historien, Édouard De Ville, ingénieur et ancien capitaine de la marine française, Alfred Garneau, directeur des traducteurs du Sénat, historien et poète, Achille Fréchette, peintre, Joseph Marmette, archiviste-adjoint des Archives publiques du Canada, romancier et historien, Alphonse Lusignan, avocat, fonctionnaire au ministère de la Justice, journaliste et écrivain, et Benjamin Sulte, chef de section au ministère de la Milice, journaliste, poète et historien³, sans compter Pascal Poirier, fonctionnaire à la Chambre des communes puis sénateur, qui n'assiste aux réunions que pendant la session⁴. Mais le nombre des membres devait augmenter; J.-A. Fortier note à ce sujet : «Le club s'appelait le Club des Dix, mais comme les trois mousquetaires qui étaient quatre, ils étaient plus souvent douze que dix⁵». Tel est aussi l'avis de Louyse de Bienville, la fille de Marmette : «Le nom du Cercle des Dix n'a eu sa raison

2. Joseph MARMETTE, papier non daté, Archives de l'Université Laval, ASQ-FM, 228-1. Dans le cas de Marmette, s'ajoutaient aux contrariétés du déménagement la nostalgie de l'Europe.

3. J.-A. FORTIER, *op. cit.*

4. Louyse de BIENVILLE (Marie-Louise Marmette), *Figures et paysages*, Montréal, Beauchemin, 1931, p. 65.

5. J.A. FORTIER, *op. cit.*

d'être qu'au début car deux ans après sa fondation, il se composait de douze membres et de onze en 1910⁶.

Si l'on ne connaît pas la date d'admission de ceux qui, année après année, grossissent les effectifs initiaux et remplacent ceux qui quittent, on sait qu'à un moment ou l'autre en ont fait partie le juge Téléphore Fournier de la Cour suprême; les colonels J.-C. Hubert Nielson, Charles-Eugène Panet, sous-ministre de la Milice, et Louis-Félix Pinault; A.-A. Taillon, directeur de banque; Dionis Lesieur-Desaulniers, traducteur; Francis-J. Audet, archiviste et historien; Rodolphe Faribault, géologue et fonctionnaire; Thomas Caron, Thomas Côté et André-Napoléon Montpetit, fonctionnaires⁷. À l'occasion sont invités à se joindre au groupe, le temps d'une réunion, des personnalités d'Ottawa et d'ailleurs comme sir Adolphe Caron, sir Adolphe Chapleau, sir Alphonse Pelletier, les honorables Louis-Philippe Brodeur et Hector Fabre, L.-A. Audette, l'archéologue David R. McCord, le poète Louis Fréchette, le prince Roland Bonaparte, Louis-Napoléon Bonaparte Wyse, le marquis de la Porte, le comte Henry de Puyjalón, M. de Fauconval, consul de Belgique, Charles Savary, ancien ministre français et «exilé de la politique française», Paul Bourget et sa femme, et des géographes et historiens français comme Élisée Reclus, Émile Salone, Henri Lorin, Edme Rameau de Saint-Père et Gaston Deschamps⁸.

La réunion de fondation du Cercle des Dix a lieu en 1884. Victor Morin a bien avancé la date de 1882. Mais il apporte une précision qui permet de rectifier son erreur lorsqu'il affirme

6. Louyse de BIENVILLE, *op. cit.*, p. 66.

7. *Ibid.*, p. 67; Victor MORIN, «Les Dix», *Les Cahiers des Dix*, n° 1 (1936), p. 17.

8. Louyse de BIENVILLE, *op. cit.*, p. 68.

que ce fut lors d'un dîner offert à l'abbé Casgrain auquel assistait Marmette⁹. En 1882, celui-ci passe bien une journée à Ottawa, au retour du voyage qu'il vient d'effectuer en Floride avec l'abbé Casgrain¹⁰. Mais celui-ci ne l'y accompagne pas, s'étant arrêté à New York. Et, le 27 mai, sans être retourné à Ottawa, Marmette s'embarque pour l'Europe d'où il ne rentre que le 20 novembre 1883¹¹. C'est donc entre ce moment et celui du second départ de Marmette pour l'Europe, en juillet 1884¹², qu'il convient de situer l'événement. - Marmette est alors assuré d'un poste permanent à Ottawa. - Comme, pendant cette période, Casgrain ne séjourne à Ottawa qu'à une occasion, soit pour la réunion de la Société royale, qui se tient du 20 au 22 mai 1884, on peut affirmer que la Société des Dix a vu le jour à ce moment. D'ailleurs, Alphonse Lusignan, qui a appartenu au groupe, avance l'année 1884¹³. La première réunion régulière se déroule chez Alfred Duclos-De Celles¹⁴.

Les invitations sont rédigées de la même façon. Sur «une simple carte portant le nom du club (souvent indiqué par le chiffre romain X) [sont précisées] l'endroit de la réunion et la date»¹⁵. Les séances ont généralement lieu le mercredi soir, de

9. Victor MORIN, *op. cit.*, p. 16-17.

10. Joseph MARMETTE à Joséphine Garneau, 7 février 1882, Archives de l'Université Laval, Fonds Marmette, 277-74.

11. Joseph MARMETTE, *Journal de voyage*, Archives de l'Université Laval, Fonds Marmette, 227-2.

12. Joseph MARMETTE à Joséphine Garneau, 2 juillet 1885, Archives de l'Université Laval, Fonds Marmette, 207-84.

13. Alphonse LUSIGNAN, «Le Cercle des Dix», *La Patrie*, 16 mai 1891.

14. Victor MORIN, *op. cit.*, p. 16.

15. *Ibid.*, p. 19.

vingt à vingt-trois heures encore que la règle ait souffert des exceptions. Parfois, elles sont déplacées dans le cours de la semaine. Tout dépend des circonstances. D'abord bi-mensuelles, elles finissent par devenir hebdomadaires¹⁶.

Entre septembre et mai, les membres sont tenus de recevoir chez eux à deux reprises, en «suivant l'ordre alphabétique» des noms¹⁷. Pour des raisons inconnues, la règle n'est pas toujours observée. Dans une lettre à Marmette, Sulte, qui dresse le bilan des rencontres des neuf premières années, note que vingt et une d'entre elles se sont tenues chez De Ville et autant chez Fournier, dix-sept chez Marmette et seulement trois chez Montpetit¹⁸. Quant à Pascal Poirier, qui ne possède pas de domicile à Ottawa, il reçoit généralement au restaurant *Chez Bélair* au moment de la saison des huîtres; celles de Bouctouche sont alors à l'honneur¹⁹.

Les membres n'assistent pas aux réunions de façon assidue. Parfois, ils sont retenus à l'extérieur de la ville. À une séance de septembre 1886, cinq d'entre eux sont absents : Marmette séjourne alors en Europe pour le compte des archives du Canada; De Ville se trouve en Colombie-Britannique; Fréchette est en Virginie et De Celles à Saint-Ours tandis que Benoît accompagne Chapleau qui mène sa campagne électorale²⁰.

16. Roger LE MOINE, «Le Club des Dix à Ottawa», *Revue de l'Université Laval*, 20, 8 (avril 1966), p. 705.

17. J.-A. FORTIER, *op. cit.*

18. Benjamin SULTE à Joseph Marmette, 3 octobre 1893, Archives de l'Université Laval, Fonds Marmette, 218-18.

19. J.-A. FORTIER, *op. cit.*

20. *Ibid.*

Aussi, Garneau, Sulte et De Celles songent-ils à instituer un contrôle, mais le projet n'a pas de suite²¹.

L'«amphytrion du jour» devient le président de la séance suivante²². Et, comme le signale Victor Morin, des tâches lui sont assignées. Il «prépar[e] l'ordre du jour, indiqu[e] les sujets à discuter, dirige[...t] le débat et fai[t] observer l'ordre»²³. Pour sa part, le secrétaire voit à la conservation des archives. Ce poste a été occupé, entre autres, par Sulte et par Desaulniers.

Les réunions se déroulent dans un ordre fort simple qui, dès le début, a dû s'imposer de lui-même. Les deux témoignages qui nous sont parvenus, concordent ou à peu près. Le fille de Marmette, qui épie les Dix lorsqu'ils se réunissent chez son père, écrit : «La salle à manger, et non le salon groupait ces intellectuels assis en cercle autour de la table; la pipe, les cigares et les flacons dodus alimentaient de leurs effluves ces exaltations cérébrales qui furent toujours délicatement dérobées aux profanes»²⁴. Tandis que Victor Morin, qui se fonde sur une note de Sulte transmise par Malchelosse, précise que l'hôte place au centre de la table une cruche de gin et que chacun se sert en utilisant un gobelet qu'il apporte avec lui²⁵.

Lors des dîners offerts par Poirier, les membres doivent apporter «sous pli cacheté et signé d'un nom de guerre, une

21. Alphonse LUSIGNAN, *op. cit.*

22. Victor MORIN, *op. cit.*, p. 19.

23. *Ibid.*

24. Louyse de BIENVILLE, *op. cit.*

25. Victor MORIN, *op. cit.*, p. 17.

pensée prud'hommesquement profonde sur les huîtres»²⁶. Une fois lues par Garneau, Benoît les range soigneusement. En voici quelques-unes :

Ils sont dix qui ont de l'esprit comme dix huîtres.
 Dans la modeste caraquette
 On trouve de grandes vertus
 Devant lesquelles je m'arrête
 Chaque fois que je n'en peux plus.
 Comme gourmet j'aime les huîtres...
 Surtout quand ce sont des huîtres pascales.
 En ma qualité de médecin, je les admire,
 Je les adore; car l'huître quand elle
 est malade, est le seul être de la
 création qui solde ses honoraires
 perle sur l'ongle.

Au club des Dix, c'est l'huître
 qui prévost.
 Huître, sorte de tabatière d'Acadie
 contenant quelquefois une
 perle qu'on prise beaucoup.
 C'est un bivalve du genre féminin.

Le sage imite l'huître, quand
 il reste enfermé en lui-même.²⁷

Quant à Sulte, il croit bon de composer pour l'un de ces repas, un texte destiné à être chanté sur un timbre populaire qui ne nous est pas parvenu :

26. J.-A. FORTIER, *op. cit.*

27. *Ibid.*

Il est du pays
Du pays des huîtres.
C'est là, mes amis,
Le plus beau d'ses titres.
Bon, bon, la faridondaine,
Gué, Gué, la faridondé.²⁸

Pour rappeler les dîners offerts par Poirier, les Dix font imprimer un menu très orné où sont inscrits leurs noms et la date de l'événement.

Lorsque le climat le permet, les réunions ont lieu à la campagne. Elles se transforment en pique-nique. Ainsi, par un beau dimanche de 1886, le groupe se retrouve-t-il à «la pointe de la Gatineau, le bois de Boulogne d'Ottawa»²⁹.

Aux réunions ordinaires, les exposés de l'un ou l'autre des membres portent sur la littérature, l'histoire, les sciences et les arts ainsi que sur bien d'autres sujets comme le montre le bilan d'une année «prise au hasard» qu'a dressé Victor Morin. Le voici dans les termes que celui-ci a utilisés : Agriculture (une fois); Mécanique (3 fois); Guerre (2 fois); Économie politique (4 fois); Voyages (3 fois); Histoire de France (4 fois); Tragédie (3 fois); Comédie (4 fois); Critique littéraire (7 fois); Poésie (4 fois); Géographie (une fois); Philologie (2 fois); Sciences exactes (2 fois); Colonies (3 fois)³⁰.

Les questions de religion et de politique sont bannies. Et, contrairement à ce qui se fait dans bien des cercles littéraires,

28. *Ibid.*

29. Édouard De VILLE à Joseph Marmette, 18 septembre 1886, Archives de l'Université Laval, Fonds Marmette, 215-44.

30. Victor MORIN, *op. cit.*, p. 19.

«aucun membre n'[a] la liberté de lire ses écrits ni de les faire lire à ces séances. Mais on y peut discuter une composition que l'un d'entre eux se propose d'écrire pour la publier»³¹. Toujours selon Louyse de Bienville, on n'y «li[t] que des œuvres étrangères» à la différence de «l'ancienne Ecole littéraire de Montréal qui, elle, au contraire, ne se réunissait que pour lire et discuter les œuvres du terroir composées par les membres eux-mêmes»³².

Bien d'autres sujets sont abordés dont la liste ci-haut ne fait pas état. C'est ainsi qu'à une réunion de septembre 1886, Alfred Garneau, assis en face d'Hector Langevin qui personnifie le sphynx, lit un article du *Figaro* sur la découverte d'une momie égyptienne tandis que Lusignan commente une étude sur le canal de Panama³³. Parfois encore, on s'aventure à lire un passage d'un ouvrage susceptible de provoquer une discussion et de «faire jaillir les irradiations de la pensée controversée et les brillantes provocations de mots, d'images qui aboutissaient aux trouvailles les plus déconcertantes et les plus délicieuses que les gourmets de la littérature dégustaient avec un égoïsme jaloux, lequel centuplait assurément leurs jouissances cérébrales»³⁴. De Londres, en mai 1886, Marmette, qui assiste aux fêtes du jubilé de la reine Victoria, rédige à l'intention du groupe le compte-rendu d'un récital donné à l'*Albert Hall* par Albani et Christine Nilsson ainsi que la description d'une représentation de *Faust* avec la cantatrice canadienne dans le rôle de Marguerite. Il fait également

31. Louyse de BIENVILLE, *op. cit.*, p. 72.

32. *Ibid.*

33. Ubalde BEAUDRY à Joseph Marmette, 23 septembre 1886, Archives de l'Université Laval, Fonds Marmette, 212-14.

34. Louyse de BIENVILLE, *op. cit.*, p. 72.

parvenir une «Epître aux Dix»³⁵ qui n'a pas été retracée ainsi qu'un texte de six pages qui, intitulé «Les punaises. Étude d'histoire naturelle (...) et sociale», traite des difficultés de dormir dans un lit infesté de parasites³⁶. Sans doute sont aussi abordés des sujets assez lestes si l'on en juge par le passage suivant d'une lettre de Garneau à Marmette :

En vain Sulte, qui recueille les matériaux d'un autre chef-d'oeuvre : les *Confessions des Dix avec un index pour les boudoirs* a-t-il cherché dans ta lettre, encore toute pleine d'un nom de femme, quelque signe d'une aimable émotion (...) rien, non pas même un soupir. Le fâcheux changement, et que tu lui plaisais bien davantage au temps où tu montrais de la peau dans ton Intendant Bigot! (...) mais ne pouvais-tu, l'autre nuit encore, au moins pour notre plaisir, une dernière fois, chercher sous la transparence de la dentelle, car nous les aimons toujours, nous, les fines rondeurs blanches. C'est en Angleterre que les Dix auront perdu leurs prunelles les plus hardies après celles de Prévost toutefois(...)!³⁷.

35. Papier sans date, Archives de l'Université Laval, Fonds Marmette, 228-1.

36. *Ibid.*

37. Alfred GARNEAU à Joseph Marmette, mai 1886, Archives de l'Université Laval, Fonds Marmette, 220-6.

Garneau fait allusion à une description de *L'Intendant Bigot*, celle d'Angélique d'Avennes de Méloizes, qui avait scandalisé bien des lecteurs. Dans sa critique de l'œuvre, Routhier s'était montré assez dur. Il avait même mis en garde les pères de famille, voir: Jean PIQUEFORT (Adolphe-Basile Routhier), «Portraits et pastels littéraires», *Les Guêpes canadiennes*, Ottawa, Bureau, t. 2 (1881), p. 309-320).

Peu importe le sujet traité, et comme le note J.-A. Fortier, «la plus grande dépense (...) qui s'y faisait était celle de l'esprit»³⁸.

Sans doute n'est-il pas inutile d'ajouter que si bien des sujets peuvent être abordés par la plupart des Dix, certains sont réservés à ceux qui sont susceptibles de les bien traiter. Marmette commente les derniers romans parus; Garneau s'attache à des questions reliées au théâtre et il fait lecture des pièces à la mode de Labiche, Sardou, Garault et Berri³⁹. De Ville et Coyteux-Prévost se réservent les questions scientifiques; Sulte s'en tient à l'histoire tandis que Lusignan et De Celles font la critique d'œuvres littéraires du cru⁴⁰.

Cet historique du Cercle des Dix d'Ottawa, qui a été élaboré à partir de trop rares documents, diffère assez peu de celui de Sulte qui nous est connu par la traduction qu'en a donnée Sir James McPherson Le Moine :

We limit the club to ten members (...) though we have sometimes gone a little beyond — to keep it well in bounds. We invite to our meetings no outsiders, excepting an occasional distinguished stranger visiting Ottawa. We meet every Wednesday evening, at the house of one of the members, following alphabetic order, from October to May, with a recess for Christmas and New Year's holidays, from Dec. 15th to January 15th. A new President is chosen at each sitting, and in order not to make it burdensome to members with limited incomes, refreshments of the simplest kind are alone offered; the

38. J.-A. FORTIER, *op. cit.*

39. *Ibid.*

40. *Ibid.*

style of notification of the seance is peculiar; a visiting card, thus

Les X
At the house of
B. Sulte
1 January, 1893

Which means date of convocation and where.

At the close of each meeting the subject to be discussed at the next was chosen. No politics allowed; history, literature, archeology, fine arts and sciences generally have their twin. A concise record of each sitting notes the proceedings⁴¹.

Malheureusement le compte rendu des réunions dont il est fait mention ne nous est pas parvenu. Sulte qui, à titre de secrétaire, rédigeait les procès-verbaux, ne semble pas les avoir conservés et il n'évoque pas les réunions des Dix dans son journal intime⁴². Il préfère formuler des considérations plus prosaïques qui tiennent, par exemple, à la pose des doubles fenêtres à l'automne.

Nul document ne permet de préciser pendant combien de temps le Club des Dix a poursuivi son activité. Pendant vingt ans, selon Victor Morin⁴³. Pendant trente ans, selon Louyse de

41. James McPherson LE MOINE, *Maple Leaves*, vol. 7, Québec, Carrel, 1906, p. 309-310.

42. Benjamin Sulte a laissé un journal manuscrit qui est conservé aux Archives de l'Université Laval.

43. Victor MORIN, *op. cit.*

Bienville⁴⁴. Le second des deux chiffres semble excessif. Les sociétés de ce genre qui réunissent, pratiquement hors de toutes structures, amis et connaissances, résistent assez mal au temps. Leur destin est celui de leurs membres fondateurs qui, souvent, vieillissent sans être remplacés à moins qu'ils ne le soient par des amis de leur génération.

Mais que le Club des Dix d'Ottawa ait existé plus ou moins longtemps, il a permis à des intellectuels ou, du moins, à des gens qui éprouvaient certaines préoccupations intellectuelles, d'apprendre et de se distraire. Et il a été à l'origine d'une seconde société du même genre.

La Société des Dix de Québec

Lorsque sir Adolphe Chapleau quitte Ottawa où il a joué un rôle fort actif pour devenir, à l'automne de 1892, lieutenant-gouverneur du Québec, il se retrouve à *Spencer Wood* dans une quasi retraite. S'étant souvenu des réunions du Cercle des Dix d'Ottawa, auxquelles il a assisté, il songe à fonder avec son voisin de *Spencer Grange*, James McPherson Le Moine, une seconde Société des Dix. Le Moine a raconté la scène :

On January 21st, 1893, in an interview with him, whilst recalling incidents of his life at Ottawa, His Honor remarked "What delightful evenings we used to spend at «Le Cercle des X», why not have a Cercle des X in Quebec." I was struck by the idea, and wrote that very day to a literary friend [Benjamin Sulte], in Ottawa, asking for particulars about the club (...)⁴⁵.

44. Louyse de BIENVILLE, *op. cit.*, p. 65.

45. James McPherson LE MOINE, *op. cit.*, p. 309.

Et Sulte lui fait tenir les règlements demandés.

Chapleau lui-même dresse la liste des membres. Elle comprend, outre Chapleau et Le Moine, qui occupe le poste de receveur des contributions indirectes pour le Québec, Jean Blanchet, juge de la Cour du banc de la reine, Paul de Cazes, secrétaire du département de l'Instruction publique, Joseph-Edmond Roy, notaire, historien puis directeur de la division des manuscrits des Archives publiques à Ottawa, Nazaire Levasseur, rédacteur en chef de *L'Événement*; Louis-Zéphirin Joncas, député de Gaspé à la Chambre des communes puis fonctionnaire à Québec, Faucher de Saint-Maurice, écrivain, greffier du Conseil législatif puis député de Bellechasse, Henri Delagrave, avocat puis fonctionnaire, Napoléon Legendre, avocat et greffier des journaux français à l'Assemblée législative, et Jules Tessier, député de Portneuf et Président de l'Assemblée législative⁴⁶. Chapleau les invite à un dîner inaugural qui a lieu à *Spencer Wood* le 23 janvier 1893⁴⁷. Se sont joints au groupe trois invités d'honneur, soit les honorables Félix Marchand, député, ministre puis premier ministre, et Guillaume-A. Nantel, ministre des Travaux publics, ainsi que Thomas de Linière Taschereau, avocat⁴⁸. C'est Le Moine qui préside. Les règlements d'Ottawa sont adoptés et les réunions se tiendront le samedi, et non pas le mercredi, à tous les quinze jours, du 15 septembre au 31 mai, avec relâche du 25 décembre au 10 janvier. Faucher

46. *Ibid.*, p. 311.

47. *Ibid.*, p. 309.

48. Au gré des départs, Marchand, Nantel et Taschereau deviendront membres réguliers tout comme F.-X. Lemieux, député à la Chambre des communes, procureur-général, ministre des Postes et juge de la Cour supérieure, Adélard Turgeon, député, ministre, secrétaire de la province et conseiller législatif, le docteur Arthur Vallée, médecin, et G.M. Fairchild, homme d'affaires et écrivain à ses heures.

de Saint-Maurice est élu au poste de secrétaire. À sa mort, en 1897, il est remplacé par Joseph-Edmond Roy. De ceux qui devaient à un moment ou l'autre se joindre au groupe, on ne connaît que G.M. Fairchild, F.-X. Lemieux et Adélar Turgeon.

La première réunion régulière se déroule le 23 février 1893 à *Spencer Grange* chez Le Moine. L'histoire est à l'honneur si l'on en juge par les sujets abordés, soit le quatrième voyage de Cartier, l'origine du mot Québec, le nom du ministre luthérien qui accompagnait les Kirke, l'endroit précis où s'est déroulée la bataille du 13 septembre 1759 et celui où furent inhumés les morts des deux camps, les techniques qui ont permis de conserver le corps de Wolfe le temps du trajet de Québec en Angleterre, la politique indienne de Champlain. Faucher lit ensuite un passage d'un volume du vicomte de Cormenin intitulé *Étude sur le serment politique de M. de Talleyrand*⁴⁹. Puis Le Moine traite des antiquités de Québec et il fait voir sa collection «of Canadian portraits and views, showing the uniforms in colors of the five French regiments engaged in the great siege of Quebec : La Reine, Languedoc, Guienne, La Sarre and Rousillon, likewise the showy uniforms of the Quebec volunteers of 1837-8»⁵⁰.

Les réunions qui suivent ont lieu ou chez Chapleau, qui invite plus souvent qu'à son tour, ou chez les autres membres en suivant l'ordre alphabétique des noms. Ceux-ci reçoivent chez eux à l'exception de G. M. Fairchild qui, en novembre 1895, est l'hôte d'un «dîner recherché» au Château Frontenac. À cause de la distance, il ne veut pas contraindre les uns et les autres à se rendre chez lui à Cap-Rouge. Pour l'occasion, Sir Gilbert Parker, à qui Fairchild a fourni la

49. *Ibid.*, p. 315.

50. *Ibid.*, p. 312.

documentation de *The Seats of the Mighty*, se joint aux membres du groupe. D'ailleurs, il a également bénéficié des connaissances de Le Moine. Le 26 décembre 1895, Nantel, qui n'a pas élu domicile à Québec, suit l'exemple de Fairchild⁵¹.

Les interventions des membres portent sur l'histoire, la poésie, la musique, les sciences et la littérature. Mais si l'on connaît les sujets précis qui sont abordés à la première réunion, on n'est à peu près pas renseigné sur ceux qui l'ont été aux réunions subséquentes et ce, à deux exceptions près. On sait tout au plus que Nazaire Levasseur, fondateur d'une académie de musique à Québec, du *Septuor Haydn* et d'une revue musicale, a traité des premiers instruments de musique qui sont passés de France en Nouvelle-France au début de la colonie et que le docteur Arthur Vallée, «a learned Prof. of Laval University and medical Superintendent of Beauport Asylum»⁵² a abordé la question de l'hypnose. Sur cette question, Le Moine écrit : «At that date hypnotism was much in vogue in France; the Prof. having been studying it under its scientific aspect, interested us much by the manner in which he treated this mysterious subject before the club; each member furnished some facts to prove or disprove the Doctor's theory.»⁵³. Puisant dans ses souvenirs, Le Moine croit bon d'apporter une précision : «I remember stating how I happened to have known the man who first introduced mesmerism in Quebec; this was in Sept. 1838, and the disciple of Mesmer was Edward Gibbon Wakefield, one of Lord Durham's chief advisers, and the abductor of miss Turner, an English school-girl and Ward in

51. *Ibid.*

52. *Ibid.*, p. 314.

53. *Ibid.*

chaucery»⁵⁴. À une autre séance, sont lus des poèmes d'Alfred de Musset et de Théophile Gautier⁵⁵.

Une fois les échanges terminés, l'amphitryon du jour sert des sandwiches et des rafraîchissements⁵⁶. À l'occasion, comme le signale Le Moine, le menu est plus consistant : «I can recall on a cold January Saturday a seance closed with delicious moose steaks, and a formidable oyster pie no trace of the latter remained»⁵⁷.

Parfois, les Dix se retrouvent à la campagne. À l'été de 1894, ils sont invités chez Thomas de Linière Taschereau, à Saint-Joseph-de-Beauce. De même, l'année suivante, ils sont reçus chez Charles Chaussegros de Léry, au manoir Rigaud de Vaudreuil de Saint-François-de-Beauce. Le Moine écrit : «after a somptuous entertainment, the Chatelain, Mr. Chaussegros de Léry, exhibited to us the valuable collection of portraits in oils of his ancestors, famous in Canadian story; the interest in which was heightened by a display of his Seignorial title deeds and ancient parchments all so quaintly worded»⁵⁸. Par ailleurs, à cause d'un fort nordet, les Dix ne peuvent se rendre chez Joseph-Edmond Roy qui les avait conviés chez lui à Lévis. Adjutor Roy a évoqué la déception de son frère : «Je me rappelle encore la mine déconfite qu'il en avait le lendemain; il ressemblait à un homme qui a dû ravalier son discours et ne peut plus le digérer»⁵⁹.

54. *Ibid.*

55. *Ibid.*

56. Victor MORIN, *op. cit.*, p. 21.

57. James McPherson LE MOINE, *op. cit.*, p. 311.

58. *Ibid.*, p. 312.

59. Victor MORIN, *op. cit.*, p. 24.

Comme dans le cas de la société d'Ottawa, le temps devait faire son œuvre. Des membres démissionnent parce qu'ils s'en vont vivre ailleurs ou encore parce que, comme Napoléon Legendre et Henri Delagrave, ils sont incommodés par des infirmités. En mai 1897, le décès de Faucher de Saint-Maurice qui a été l'un des animateurs du groupe, est cruellement ressenti. Et la fin du mandat de Chapleau, quelques mois plus tard, porte un coup fatal à la société. C'est pourquoi le banquet d'adieu qui lui est offert au restaurant du parc Victoria, le 17 janvier 1898, revêt un caractère empreint de solennité et de tristesse. La salle est décorée pour la circonstance. Stewart Douglas, du *Union Club*, voit à la composition du menu. Le Moine préside, flanqué de Chapleau et de Marchand⁶⁰. Sont présents Jean Blanchet, F.-X. Lemieux, Jules Tessier, Adélar Turgeon, G.-A. Nantel, Arthur Vallée, L.-Z. Joncas, Paul de Cazes, Thomas de Linière Taschereau, G.-M. Fairchild, N. Levasseur et Charles Chaussegros de Léry. Le Moine évoque les sentiments des membres à la place du secrétaire, Joseph-Edmond Roy, qui a déménagé à Ottawa. Il termine en portant un toast à la santé du retraité. Puis, Fairchild lit un poème de sa composition intitulé «To Sir Adolphe Chapleau». Le lieutenant-gouverneur remercie les organisateurs et souhaite que les interventions des Dix soient publiées. Marchand, Levasseur, Taschereau et Tessier prennent ensuite la parole. Après quoi, comme le mentionne encore Le Moine, «a pleasant hour of song was passed before the party broke up»⁶¹.

D'autres réunions ont sans doute lieu par la suite, mais de plus en plus espacées. Le groupe est désorganisé. En sorte que Le Moine a raison d'affirmer que la Société des Dix de Québec

60. James McPherson LE MOINE, *op. cit.*, p. 312.

61. *Ibid.*

a vraiment duré le temps du mandat de Chapleau, c'est-à-dire de 1893 à 1898.

La Société des Dix de Québec n'a pas tenu aussi longtemps que son aînée. - L'année de sa disparition, l'autre est toujours vivante. - Elle est moins nécessaire dans une ville où existe, entre autres, la *Société littéraire et historique de Québec* qui regroupe des spécialistes et des amateurs d'histoire et de littérature et où, d'une façon générale, la vie intellectuelle chez les francophones est plus développée que dans la capitale du Dominion. D'autres facteurs ont joué. La société de Québec repose sur les épaules de trois de ses membres. Faucher décédé, Chapleau parti, reste Le Moine qui, en 1895, est âgé de 70 ans. L'année suivante, son état de santé se détériore au point qu'il craint de rejoindre «the great majority» pour utiliser une expression qui lui est chère. Personne ne semble capable de prendre la relève. L'âge a également joué. Comme à Ottawa d'ailleurs, les membres les plus jeunes sont nés pour la plupart entre 1840 et 1850. Il aurait fallu mettre de l'avant une politique de recrutement alors que l'on ne semble même pas avoir songé à remplacer ceux qui partaient.

* * *

Rien ou à peu près ne subsiste de l'activité des groupes d'Ottawa et de Québec. La liste des sociétaires ne peut être établie avec certitude. Rares sont les membres qui ont évoqué les réunions auxquelles ils ont participé et encore ceux qui l'ont fait ne sont pas entrés dans les détails. Les procès-verbaux n'ont pas été retracés non plus. Il en aurait été autrement si le conseil formulé par Chapleau dans son discours d'adieu avait été suivi.

Les quelques documents et témoignages qui nous sont parvenus ainsi que la démarche de Le Moine auprès de Sulte, mon-

trent que les règlements étaient les mêmes à Ottawa et à Québec. Le sujet de la plupart des interventions ne nous est pas connu. On peut seulement affirmer qu'elles portaient surtout sur l'histoire du Canada, sa littérature comme aussi sur d'autres questions qui rejoignaient les préoccupations de l'époque ou encore celles de l'un ou l'autre des membres. La liste de ceux-ci ne saurait être établie avec certitude; c'est par d'autres sources que l'on peut affirmer qu'ils sont issus des milieux de la bourgeoisie et des professions libérales. Si on l'examine de plus près, on se rend compte que ceux d'Ottawa se recrutent parmi les fonctionnaires, encore qu'il y ait eu des exceptions, tandis que ceux de Québec appartiennent plutôt à la magistrature et au parlementarisme. Les historiens sont plus nombreux à Ottawa qu'à Québec.

La création des deux sociétés a permis d'atteindre un double but, en alliant les plaisirs de la connaissance à ceux de la convivialité. Les réunions qui se tenaient à table, mais sans qu'un repas ne soit toujours servi, permettaient d'apprendre au gré d'exposés et d'échanges fort libres puisque tous se retrouvaient égaux sans qu'aucun des membres n'impose son autorité et ses vues. Dans la plus parfaite cordialité régnait la connaissance car chacun pouvait faire part aux autres de son savoir. S'appliquait déjà cette devise que la *Société des Dix* fondée en 1935, devait faire sienne: «*Frater adjutus a fratre*», c'est-à-dire «Sois un frère pour ton frère». Ainsi, à Ottawa comme à Québec devaient être menées des entreprises intellectuelles d'un caractère inusité qui témoignent d'une conception assez aimable de l'existence.